

## **La ministre a suivi une étudiante infirmière à l'hôpital d'Arlon - 01-04-2020**

**Arlon -**

**La ministre de l'Enseignement supérieur a rencontré une étudiante infirmière de 4e année, hier à l'hôpital d'Arlon.**



Hier en fin d'après-midi, la ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Glatigny, s'est déplacée à Arlon à l'hôpital Saint-Joseph d'Arlon.

Accueillie par le vice-président de Vivalia, Bertrand Lespagnard, elle est venue pour rencontrer une étudiante infirmière en 4e année à la haute école Robert Schuman de Libramont, qui effectue un stage dans le service réanimation.

Dans cette période de crise sanitaire, les étudiants infirmiers sont appelés en renfort dans les hôpitaux pour soulager le personnel soignant. *«Il n'est pas question qu'ils soient exposés en première ligne et se trouvent en contact avec des patients atteints du Covid-19, précise la ministre originaire de Marche-en-Famenne. En travaillant dans les services non Covid, elles soulagent le personnel qui peut ainsi se consacrer aux lourds soins nécessaires aux victimes de la pandémie.»*

Cette disposition, évidente et essentielle dans cette période, n'est pas sans poser plusieurs problèmes. *«Un encadrement sérieux doit être offert aux étudiants dans le cadre de leur formation, insiste Valérie Glatigny. Certains hôpitaux ont refusé cette mise à disposition, faute de personnel disponible pour accompagner les élèves.»*

Par ailleurs, certains parents se sont opposés à ce stage, de crainte d'une contamination de leur progéniture. *«Nous voulons les rassurer, poursuit la ministre. Les plus grandes précautions sont prises et les étudiants ne sont pas en contact direct avec les personnes infectées. Il leur est possible de contester ce stage en milieu hospitalier en objectivant cette demande exclusivement pour des raisons pédagogiques ou sanitaires. Une évaluation sera faite, mais la dérogation ne sera pas systématique. Je comprends leurs craintes, mais nous sommes dans une situation inédite qui demande des efforts à chacun d'entre nous.»*

### **La réussite de l'année universitaire en suspens**

Le ministère de l'Enseignement supérieur planche aussi sur la «diplomation» de l'année en cours. *«Infirmier ou infirmière, c'est un métier en pénurie, regrette Mme Glatigny. C'est d'autant plus vrai qu'en 2017, la durée du cursus a été portée de 3 à 4 ans. Il y a mécaniquement une année de retard avec peu d'infirmières mises sur le marché. Nous constatons également que les jeunes ne se bousculent pas au portillon pour s'inscrire en première année.»*

La délivrance des diplômes est une compétence fédérale et européenne. La ministre Glatigny va

mener les démarches pour que personne ne soit pénalisé par une situation inédite. *«Il faudra faire preuve de souplesse tout en garantissant la qualité de la formation, conclut-elle. Il ne faut pas que les candidats perdent bêtement une année, mais nous devons veiller à ce que leur diplôme ne soit pas dévalorisé parce qu'ils font partie d'un millésime qui n'aurait pas été correctement formé.»*

Christian VAN HERCK (L'Avenir)

X

### **Lavenir.net veille sur vos données personnelles**

Lavenir.net accorde la plus haute importance aux données personnelles que vous lui avez confiées.

**[Lire notre politique de confidentialité](#)**

L'utilisation de cookies nous permet de personnaliser votre expérience sur notre site et d'analyser notre trafic. Nous partageons des informations sur l'utilisation de notre site avec de partenaires de médias sociaux, de publicité et d'analyse. **[En savoir plus sur l'utilisation des cookies.](#)**

J'accepte